

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 32

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat de mise à disposition de l'exposition "Comment tu comptes?" entre l'Espace Mendès France de Poitiers et le Collège Jean Monnet de Lezay.

Le CA autorise à l'unanimité le chef d'établissement à signer ce contrat.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 27/04/2018 16:33:45

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LA ROCHELLE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sortie à la ROCHELLE le 15 juin 2018 pour les classes de 4ème.

La participation demandée aux familles est de 5.00€.

Le CA adopte à l'unanimité des membres présents le montant de la participation des familles.

Le principe de gratuité des accompagnateurs pour la sortie à la Rochelle est adopté par le Conseil d'Administration à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 27/04/2018 16:33:48

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités de règlement d'attribution des fonds sociaux

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité les modalités de règlement d'attribution des Fonds sociaux.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Modalités de règlement d'attribution des Fonds sociaux.

Le CA adopte à l'unanimité les modalités de règlement d'attribution des Fonds sociaux.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 27/04/2018 16:33:51

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités de passation de l'oral DNB 2018

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité les modalités de passation de l'oral du DNB 2018.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il a été convenu que la date de passation pour les oraux du Brevet des Collèges aura lieu le mercredi 13 juin 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 27/04/2018 16:33:54

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 36

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**Convention d'adhésion à un groupement de commandes de charcuterie du terroir.
Le CA autorise le chef d'établissement à signer cette convention.**

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 27/04/2018 16:33:57

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 37
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2017

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 27/04/2018 16:34:00

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2017 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Compte 10681 : - 4969.82 €

Compte 10687 : + 7492.68 €

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 27/04/2018 16:34:03